

Ruptures au 30.06.2023

Formations	Ruptures Brutes ¹		Ruptures nettes ²		Totaux contrats	Effectifs au 30/06/2023
	Nombre	%	Nombre	%		
CAP Boulanger	28	33,73%	21	25,30%	83	62
BP Boulanger	4	16,00%	4	16,00%	25	23
CAP Pâtissier	26	26,80%	20	20,62%	97	71
MC Pâtissier	3	11,54%	1	3,85%	26	23
BTM Pâtissier	5	19,23%	3	11,54%	26	23
CAP Boucher	3	30,00%	3	30,00%	10	9
CAP Charcutier Traiteur	0	0,00%	0	0,00%	3	3
CTM Boucher Charcutier Traiteur	3	15,00%	2	10,00%	20	18
CTM Préparateur Vendeur – option Boucherie	1	25,00%	1	25,00%	4	3
CTM Préparateur Vendeur en Boucherie Charcuterie Traiteur	2	33,33%	2	33,33%	6	4
CAP Métiers de la Coiffure	19	26,03%	15	20,55%	73	58
BP Coiffure	23	33,82%	19	27,94%	68	52
BM Coiffure	4	25,00%	2	12,50%	16	13
CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie	9	20,93%	7	16,28%	43	37
BP Esthétique Cosmétique Parfumerie	12	30,77%	7	17,95%	39	28
BM Esthétique Cosmétique	3	15,00%	2	10,00%	20	17
CAP Equipier Polyvalent de Commerce	68	34,69%	58	29,59%	196	139
BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente	26	39,39%	23	34,85%	66	43
CAP Monteur en Installations Thermiques	12	19,05%	8	12,70%	63	57
MC Maintenance en Equipement Thermique Individuel	2	28,57%	0	0,00%	7	5
CTM Installateur SGCA option Thermique	0	0,00%	0	0,00%	0	0
BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique – option Installateur	4	15,38%	4	15,38%	26	21
BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique – option Maintenance	1	7,69%	1	7,69%	13	12
BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique et Systèmes Sanitaires : optio	2	11,11%	2	11,11%	18	17
BM Installateur des Systèmes de Génie Climatique	0	0,00%	0	0,00%	15	13
CAP Monteur en Installations Sanitaires	12	18,75%	7	10,94%	64	52
CTM Installateur SGCA option Sanitaire	0	0,00%	0	0,00%	0	0
BTM Installateur Sanitaire	0	0,00%	0	0,00%	0	0
BM Installateur Sanitaire	1	11,11%	0	0,00%	9	8
CAP Electricien	19	23,17%	16	19,51%	82	65
CTM Installateur en Equipements Electriques	3	12,00%	3	12,00%	25	21
BTM Installateur en Equipements Electriques	14	36,84%	13	34,21%	38	27
BM Installateur en Equipements Electriques	6	31,58%	6	31,58%	19	15
CAP Metallier	8	30,77%	8	30,77%	26	20
BP Metallier	0	0,00%	0	0,00%	16	16
CAP Maintenance des Véhicules	6	10,34%	5	8,62%	58	52
BAC PRO Maintenance des Véhicules - option A : Voitures Particulières	5	13,89%	5	13,89%	36	33
Total général	334	25,00%	268	20,06%	1336	1060
<i>Comparatif au 30.06.2022</i>	285	21,76%	132	10,08%	1310	1100
<i>Comparatif au 30.06.2021</i>	216	18,43%	166	14,16%	1172	1031

Sont considérées comme des ruptures les situations dans lesquelles l'alternant a rompu son contrat avant la date de fin prévue.

Le **taux de rupture brut** ¹ est la proportion d'alternant ayant rompu leur contrat avant la date de fin prévue (qu'un autre contrat ait été signé ensuite ou non).

Sont considérées comme des abandons du dispositif, les situations dans lesquelles l'alternant a rompu son contrat avant la date de fin prévue et n'a pas repris de contrat d'alternance dans mes 180 jours (6 mois) après la rupture.

En revanche, ne sont pas considérées comme abandons, les situations dans lesquelles les alternants ont rompu leur contrat en raison de l'obtention du diplôme préparé.

Le **taux de rupture net** ² ou taux d'abandon du dispositif est la proportion d'alternants ayant rompu leur contrat sans avoir obtenu leur diplôme et ne reprenant pas un contrat d'alternance en moins de 180 jours après la rupture.

Ruptures au 30.06.2023

MOTIFS DE RUPTURE	2022/2023
RUPTURE D'UN COMMUN ACCORD	73%
RUPTURE PENDANT LES 45 PREMIERS JOURS	15%
RUPTURE DEMISSION AP SAISINE MEDIATEUR	9%
RUPTURE EN CAS D'OBTENTION DU DIPLOME	1%
RUPTURE EN CAS DE FAUTE GRAVE OU DE MA	1%
RUPTURE EN CAS DE DECES DU MAITRE D'APPRENTISSAGE	0%
RUPTURE EN CAS LICENCIEM FORCE MAJEURE	1%
RUPTURE LICENCIEM SUITE EXCLU CFA	1%
A L'INITIATIVE DE L'APPRENTI	0%
CHANGEMENT DE CFA	0%

2021/2022	2020/2021
75%	77%
17%	13%
4%	2%
1%	3%
1%	1%
1%	0%
1%	0%
0%	0%
0%	2%
0%	2%

